

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2025
N° 2025042**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Madame la présidente, rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoqué le 12 novembre 2025, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 13/11/2025.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	27/10/2025
Date de la 2 ^{ème} convocation :	13/11/2025
Membres en exercice :	32
Présents :	16
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet : Débat d'orientation
budgétaire 2026**

Titulaires présents : DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents :

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », BLONDIAU Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal et RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », POTIER Sylvia « Raismes », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Vu l'article L2312-1 du code général des

collectivités territoriales,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015, dite loi NOTRE,

Vu le rapport sur les grandes orientations budgétaires transmis à l'appui du projet de délibération, à l'ensemble des membres du Comité syndical. (annexé à la présente délibération).

Le comité syndical, après échanges et en avoir délibéré,

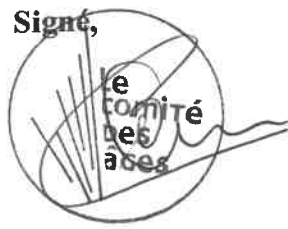
Le Comité syndical

Vu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré

DÉCLARE que le débat sur les orientations budgétaires 2026 s'est tenu conformément aux dispositions réglementaires.

**Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,**



**Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :**